

EDITO

Si le pessimisme est de tempérament, l'optimisme est de raison.

Chers amis,

Crise économique, mouvements sociaux divers et variés, augmentation des dispositifs réglementaires et protectionnistes, etc. L'inquiétude domine le monde depuis trop de temps. Beaucoup trop se font l'avocat du diable et pas assez celui de l'ange avec une attitude ouverte et constructive.

Dans notre domaine, nous prendrons à bras le corps les défis de 2009 : crise dans les aciers, loi de modernisation économique et délais de paiement raccourcis, nouvelles normes CE à appliquer et à contrôler, renforcement des dispositions réglementaires, etc.

Entre subir et agir, nous avons toujours pris le parti de nous investir totalement pour votre plus grande satisfaction et nous regardons demain avec envie et confiance. Le combat continue pour nos clients. Pour vous et avec vous.

Christophe Grout



DOSSIER : LA HQE®, une démarche multicritères

La démarche HQE® offre aux acteurs de la construction ou de la réhabilitation d'un bâtiment (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, etc.), une méthodologie pour les aider à choisir des dispositions et des solutions constructives visant à obtenir la qualité environnementale de l'opération. Elle comprend deux volets : le système de management environnemental (SME) et la qualité environnementale du bâtiment (QEB).

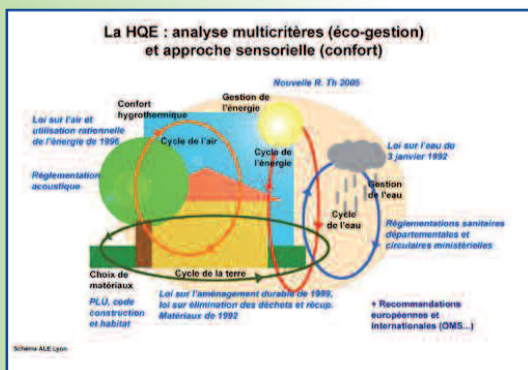
Le système de management environnemental

Le système de management environnemental permet de définir les objectifs environnementaux visés et les moyens d'organiser l'opération pour les atteindre. La qualité environnementale du bâtiment se structure autour de deux grandes familles d'impacts comportant chacune sept cibles :

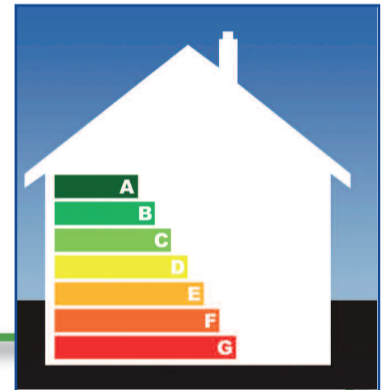
- **les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur**, qui concernent des enjeux globaux, organisés selon deux thématiques, l'éco-construction (gestion des ressources, nuisances de chantier, etc.) et l'éco-gestion (consommation d'énergie, d'eau, entretien, etc.);

- **les impacts du bâtiment sur l'environnement intérieur**, qui s'organisent autour des aspects de confort (acoustique, hygrothermique, etc.) et de santé pour l'occupant (qualité de l'air, de l'eau, etc.).

Point important, les cibles de la HQE® sont interdépendantes. L'enjeu pour le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre est donc d'identifier clairement leurs relations, pour ensuite pouvoir les hiérarchiser en fonction des caractéristiques du programme (implantation, usage, voisinage, etc.).



Suite du Dossier dans notre prochaine numéro. La certification : des performances garanties.



Les 14 cibles de la HQE®

1 - Maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur

ÉCO-CONSTRUCTION

- # cible 1 : Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat;
- # cible 2 : Choix intégré des procédés et produits de construction;
- # cible 3 : Chantier à faibles nuisances.

ÉCO-GESTION

- # cible 4 : Gestion de l'énergie
- # cible 5 : Gestion de l'eau;
- # cible 6 : Gestion des déchets d'activité;
- # cible 7 : Gestion de l'entretien et de la maintenance.

2 - Créer un environnement intérieur satisfaisant

CONFORT

- # cible 8 : Confort hygrothermique;
- # cible 9 : Confort acoustique;
- # cible 10 : Confort visuel;
- # cible 11 : Confort olfactif.

SANTÉ

- # cible 12 : Qualité sanitaire des espaces;
- # cible 13 : Qualité sanitaire de l'air;
- # cible 14 : Qualité sanitaire de l'eau.

Dossier réalisé en partenariat avec l'Office Technique d'Utilisation de l'Acier (www.otua.org).